



---

# *Avis révisé de participation à une réunion de la Commission*

---

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Réf. 2020-M-02  
Révision 1

## **Révision d'un avis de réunion publique à venir sur un rapport de surveillance réglementaire en deux parties**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une réunion publique le 5 novembre 2020 au cours de laquelle le personnel de la CCSN présentera un rapport de surveillance réglementaire (RSR) en deux parties : *Partie I, Utilisation des substances nucléaires au Canada : 2019*, et *Partie II, Accélérateurs de catégorie IB au Canada : 2018 et 2019*.

Le RSR, qui peut être obtenu aux fins d'examen à partir du site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat, sera maintenant disponible le **2 septembre** au lieu du 27 août. La date limite pour le dépôt des mémoires du public est ainsi repoussée au **13 octobre 2020**.

La Partie I du RSR présentera l'évaluation du personnel de la CCSN à l'égard du rendement en matière de sûreté des titulaires de permis dans les secteurs médical, industriel, commercial et universitaire et de la recherche qui ont utilisé des substances nucléaires au Canada en 2019. La Partie II fera la synthèse de l'évaluation du personnel de la CCSN à l'égard du rendement des deux installations de catégorie IB dotées d'un accélérateur au Canada (TRIUMF et le Centre canadien de rayonnement synchrotron) en 2018 et 2019. Un exposé et un résumé en langage clair et simple sur les deux parties seront également présentés.

Date : Le 5 novembre 2020  
Lieu : Réunion virtuelle  
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour qui sera diffusé avant la date de la réunion

La réunion publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

Les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause sont invitées à présenter des commentaires écrits sur le RSR d'ici au **13 octobre 2020** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. La demande d'intervention doit comprendre votre nom, adresse, numéro de téléphone et adresse de courriel. De plus, la CCSN donnera aux intervenants autochtones l'occasion de faire des présentations orales, dans un esprit de réconciliation et pour reconnaître leur tradition de transmission orale des connaissances. En raison des limites ou restrictions sur les déplacements liées à la pandémie de COVID-19, les présentations orales se dérouleront à distance.

Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Comme il a été annoncé dans l'avis de participation à une réunion diffusé le 19 juin 2020, la CCSN offrait jusqu'à 20 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner le RSR. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement rempli à la CCSN était le 20 juillet 2020.

**Pour des renseignements sur le processus de réunion publique de la Commission :**

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [cns.interventions.ccsn@canada.ca](mailto:cns.interventions.ccsn@canada.ca)